

canal D

Une action de développement par la communication

Bimensuel d'informations et de communication

N°066 du 03 Avril 2020

PRIX 250F

RIPOSTE CONTRE LE COVID-19 AU TOGO :

Faure Gnassingbé prend de grandes décisions ! "Il peut mieux faire", estime-t-on dans l'opinion publique

P.3



EFFETS DU COVID 19 SUR LES TRAVAILLEURS :

De la nécessité de privilégier le télétravail ! Le E-gouvernement mis à rude épreuve

P.5



Les ministres Gilbert Bawara et Cina Lawson

CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LE CORONAVIRUS

- PORTEZ UN MASQUE**
- LAVEZ-VOUS TRÈS RÉGULIÈREMENT LES MAINS** (au moins 20 secondes)
- UTILISEZ UN MOUCHOIR À USAGE UNIQUE ET JETEZ-LE**
- TOUSSEZ OU ÉTERNUEZ DANS VOTRE COUDE OU DANS UN MOUCHOIR**
- ÉVITEZ TOUTS CONTACTS HUMAINS**
- UTILISEZ UN GEL DÉSINFECTANT HYDROALCOOLIQUE**

Appelez le 111 ou 115 Appel gratuit 24h/24 - 7 jours su 7



CIATOGO LE CIMENT (CITOYEN)



SANTÉ :

RECHERCHE DE VACCINS :

Contaminer des volontaires au Covid-19, éthique ou pas ?

P.6



SOCIÉTÉ

LUTTE CONTRE LE COVID-19 :

Faure Gnassingbé ordonne la libération de 1048 prisonniers

P.4



SOCIÉTÉ

URINER EN PUBLIC :

Un problème hautement sanitaire et environnemental au Togo. Les mairies interpellées !

P.7



NECROLOGIE :

LA PRESSE TOGOLAISE ENDEUILLÉE PAR LA DISPARITION DE DOMINIQUE ALIZOU

La nouvelle est tombée comme un coup de tonnerre au soir du 27 mars 2020. Dominique Essodina Alizou, Directeur de Publication de l'hebdomadaire "Chronique de la semaine" s'en est allé, fauché par la pandémie de l'heure, le corona virus, et devenant ainsi la première victime de ce mal.

Revenu le 17 mars dernier d'un voyage effectué en Belgique, et testé positif au corona virus, Dominique Alizou a été admis le 22 mars au CHR Lomé Commune avant de rendre l'âme malgré les moyens déployés par l'Etat togolais pour le sauver.

Agé de quarante-neuf ans, Dominique Alizou était de tous les débats télévisés comme radio-phoniques avec la verve que tout le monde lui reconnaît. A travers son départ, c'est un grand vide qui est créé au sein de la presse togolaise eu égard à

l'émotion perceptible au sein de la corporation.

Les hommages et réactions ont fusé de partout à l'annonce de la terrible nouvelle. Dans un communiqué daté du 28 mars 2020, le gouvernement togolais présentait "ses sincères et vives condoléances ainsi que sa profonde compassion à la famille éplorée et à tous les professionnels de médias".

A sa suite, les organisations patronales de la presse en l'occurrence, le Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) le Patronat de



Dominique Alizou

la Presse Togolaise (PPT), l'Observatoire Togolais des Médias (OTM), la section togolaise de l'Union Internationale de la Presse Francophone (UPF), l'Union des

Journalistes Indépendants du Togo (UJIT) et le Syndicat Indépendant des Journalistes Togolais (SYNJIT) ont salué la mémoire de l'illustre disparu.

Dominique Alizou s'en est allé, laissant derrière lui, une veuve et trois enfants. Que la terre lui soit légère.

JL

SPORT / COVID 19 :

Le monde du sport africain endeuillé par la mort de Pape Diouf

Pape Diouf, l'ancien président de l'Olympique de Marseille (OM), est mort à Dakar, à l'âge de 68 ans. De nombreuses personnalités déplorent son décès, notamment le président sénégalais.

Un avion "était prêt" mardi 31 mars pour son évacuation sanitaire vers le sud de la France. Mais Pape Diouf s'est éteint avant, au service des maladies infectieuses de l'hôpital de Fann, à Dakar. Le président Macky Sall a rendu hommage à "une grande figure du sport, un grand dirigeant engagé et éminence grise du football". Pour le ministre sénégalais des sports Matar Ba, il était "un modèle" notamment parce qu'il a été "le seul noir à être président d'un grand club [de football] européen". "Le pire, écrit triste l'entraîneur des Lionceaux, Youssouph Dabo, c'est qu'il n'aura même pas un enterrement digne de sa personne" en raison de la lutte contre la pandémie.

Dans l'avalanche des réactions aussi, celle d'Aliou Cissé, sélectionneur des



Pape Diouf

Lions de la Teranga, l'équipe nationale de football du Sénégal, qui déplore la perte d'un "ami, un grand frère, un oncle, un père". "Pape était un homme de principes et de convictions. Je perds un confident et un soutien", écrit-il sur Twitter.

Le chanteur Youssou N'Dour parle lui d'un "symbole", "journaliste accompli", "agent apprécié", et "dirigeant majes-

tueux".

Sur l'antenne de RFI, Joseph-Antoine Bell s'exprimait sur la mort de Pape Diouf qui a été son agent, mais surtout un ami proche. Il explique le "choc" à l'annonce de sa mort alors qu'il venait d'apprendre que l'ancien président de l'OM était malade. Il prend aussi le temps de revenir sur leurs parcours qui se sont croisés durant des années : "Comme on se voyait tous

les jours - tous les après-midis nous étions ensemble - et que je recevais toujours des coups de fil de footballeurs ou de dirigeants au sujet de leurs joueurs, il fallait les conseiller, faire quelque chose... Alors il m'est venu l'idée de lui proposer, puisque nous partageons beaucoup de principes, [qu'il puisse] devenir agent de joueur [...]. À l'époque, qui aurait pu imaginer un Noir africain agent de joueur ?"

"Pape perd son dernier match", "Le sommeil du numéro 1", "Le Covid-19 emporte notre Pape" sont quelques-uns des titres des quotidiens avec son portrait en une de nombreux journaux. "Le virus nous prend Mababa" son prénom à l'état civil titre Le Soleil, qui souligne que l'ancien président de l'OM "était très fier de ses origines africaines". "Tout ce qui concernait le

Sénégal le touchait", écrit aussi son ami, le journaliste Mamadou Koumé dans Sud Quotidien. "Né au Tchad, ayant passé l'essentiel de sa vie en France, Pape était profondément nationaliste".

Pape, "à jamais le premier, écrit Le Quotidien. Le premier Noir à diriger un grand club de football en Europe [...] On n'avait pas souhaité le voir devenir la première victime du Covid-19 au Sénégal". Plusieurs journaux rappellent cette phrase : "Je suis une anomalie disait-il, je suis devenu symbolique, car j'occupe un poste qu'on ne donne pas aux Noirs et aux Arabes".

Un psychologue estime dans les colonnes du quotidien "L'Observateur" que c'est un "électrochoc qui pourrait contribuer à renforcer les attitudes et comportements des Sénégalais".

Source : rfi.fr

RIPOSTE CONTRE LE COVID-19 AU TOGO :

Faure Gnassingbé prend de grandes décisions ! " Il peut mieux faire ", estime-t-on dans l'opinion publique

Homme à la parole rare et privilégiant les actions, il était attendu depuis le début de la pandémie au corona virus qui secoue le monde entier depuis quatre mois et qui a touché le Togo début mars. Après moult interpellations des uns et autres, le chef de l'Etat, Faure Essozimna Gnassingbé, puisque c'est de lui qu'il s'agit a enfin parlé et s'est adressé à ses compatriotes le 1er avril à travers de grandes décisions.

Face à la pandémie qui poursuit son accélération décimant des vies humaines aux Etats-Unis, en Europe ainsi qu'à travers le monde entier, le Togo avec 39 cas infectés et deux décès se doit d'être aux avant-gardes pour anticiper et éviter que le pire n'arrive. Ayant pris la mesure de la chose, le gouvernement togolais a pris plusieurs mesures depuis le début de cette crise sanitaire en passant par la fermeture des lieux de cultes, des frontières, des écoles, des universités, l'interdiction de rassemblement et la fermeture de l'aéroport aux vols en provenance des pays à risque. Si la réaction du gouvernement a été jugée tardives par certaines voix, les choses sont allées très vite

depuis le 1er avril dernier.

Enfin, des annonces fortes !

Dans son adresse à la nation togolaise, Faure Gnassingbé a au prime abord présenté ses condoléances aux familles des victimes du Covid-19. Aussi, a-t-il rendu hommage aux personnels soignants pour les sacrifices et le dévouement dont ils font preuve en ces moments difficiles et pour qui le gouvernement entend prendre toutes les dispositions afin qu'ils aient le matériel de protection nécessaire pour éviter la contamination.

Reconnaissant que la pandémie du coronavirus impose des défis exceptionnels, d'immenses sacrifices, et appelle à prendre de nouvelles mesures et des dispositions courageu-



Faure Gnassingbé

des forces de défense et de sécurité sur le modèle de la FOSEP.

Au plan social, le chef de l'Etat a décidé de rendre gratuites pour une période de trois mois, les consommations en tranches sociales de l'eau et de l'électricité. Il est aussi annoncé le lancement d'un programme de transferts monétaires pour aider les concitoyens qui seront les plus affectés par la crise et les dispositions prises.

Un clin d'œil est fait aux PMI/PME. En effet, la situation fiscale des entreprises au cas par cas sera étudiée, notamment celles qui sont les plus exposées aux conséquences de la crise. Aussi, faut-il préciser que des mesures spécifiques d'accompagnement seront prises pour soutenir la production agricole et assurer l'autosuffisance alimentaire dans notre pays.

Des mesures socio-économiques financées par la création d'un Fonds national de solidarité et de relance économique de 400 milliards de francs CFA alimenté par l'apport du gouvernement, les mobilisations auprès des partenaires internationaux, du secteur privé national et international et de toutes les bonnes volontés, ont été

annoncées par le chef de l'Etat dans son discours à la nation.

Ne pouvait-on pas faire mieux ?

Si ces mesures sont vivement saluées par un nombre de concitoyens, d'autres estiment que le gouvernement pouvait faire beaucoup plus, à en croire certaines voix au sein de la classe politique togolaise qui dénoncent la passivité des plus hautes autorités qui se seraient réveillées timidement d'un sommeil léthargique.

Pour Gerry Taama, le président du Nouvel Engagement Togolais (NET), la gratuité de l'eau et de l'électricité pour les tranches sociales sont plus un effet d'annonce qu'autre chose. " La tranche sociale pour l'eau s'arrête à 10 m3, pour un prix du mètre cube à 190 fcfa, soit 1900 fcfa par compteur. Ce qui revient pour trois mois à 5700 fcfa.

Pour l'électricité, la tranche sociale est à 40 kw pour 63 fcfa le kw, soit 2520 fcfa le mois, ou 7620 fcfa les trois mois. C'est peu de choses ", peste-t-il. De plus, selon le leader du NET, la communication (téléphonie et internet) n'a pas été prise en compte, de

même que le prix du carburant. Parlant du couvre-feu, selon lui, les mesures prises ne favorisent que le secteur formel dans la mesure où " ça va être terrible, car beaucoup de petits commerces excellent justement la nuit, y compris nos amis zedmans. S'il n'y a pas de compensation, ça va être compliqué ".

Silence sur les gels et cache-nez actuellement vendus à prix d'or

Les regrets des uns et des autres se retrouvent également au niveau des mesures absentes pour rendre plus disponibles les masques et faciliter l'accès des populations aux matériaux de protection et de prévention comme le gel hydro alcoolique, et les gans qui se vendent à prix d'or.

Il y a alors de quoi comprendre la ruée vers les cache-nez de fabrication artisanale sans aucune assurance scientifique d'efficacité qui sont malheureusement les plus utilisés au Togo depuis la déclaration des premiers cas de Covid-19.

Aujourd'hui il est établi que ces outils sont indispensables dans la lutte contre la pandémie. C'est un secret de polichinelle que les gels hydro alcooliques de toutes sortes sont vendus aux abords des rues, sans aucune réglementation ni contrôle.

Quand on connaît la mauvaise foi d'une catégorie de concitoyens qui, sans scrupule étale leur cupidité en pareilles circonstances pour faire du faux et usage de faux au détriment de la santé des populations, il urge que le gouvernement revoie sa copie et agisse le plus rapidement possible pour préserver les togolais du drame de la contrefaçon et la cherté des produits de première nécessité à leurs portes.

Jean Legrand



Cache-nez artisanal



Gel hydro-alcoolique

canal D
Une action de développement par la communication

Récapissé N° 0469/21/01/13
Edité par CANAL D GROUP
RCCM N°TG-LOM 2016 B 1587
02BP 20370 Lomé 02 Lomé Cité
Tel : (00228) 91 42 55 00/
98 67 08 37

Email : journalcanal.d@gmail.com
Casier Maison de la Presse : N°19
Von face entrée principale de la
gare routière d'Agbalépédogan,
Rue Aziabor.
Immeuble JIMSCOM

Directeur de Publication
POLORIGNI Jean Legrand

Rédaction
Etienne Pamessam, Francis
Parreira, A. Lémou
Scénariste : Tchapo Nabine
Dessinatrice : Siwa Jeannine
Infographie :
Canal D Communication
Imprimerie : RAD GRAPHIC

LUTTE CONTRE LE COVID-19 :**Faure Gnassingbé ordonne la libération de 1048 prisonniers**

La lutte contre la pandémie au corona virus appelle l'Etat togolais à réagir de façon pragmatique et efficace. Dans cet ordre d'idée et dans la suite logique des grandes décisions prises lors de son adresse à la nation le 1er avril dernier, le chef de l'Etat, Faure Gnassingbé a ordonné hier jeudi la mise en liberté immédiate de 1048 prisonniers. Cette grâce présidentielle intervient dans le but d'éviter la propagation de la pandémie à Coronavirus dans les lieux de détention au Togo.

La décision du Chef de l'Etat vient répondre aux préoccupations des familles voire des organisations de défense des droits humains qui disaient craindre pour la santé des prisonniers.

Encore faut-il préciser que la plupart des détenus à qui la

grâce présidentielle a été accordée sont ceux qui ont presque expié leur peine ou ceux dont les crimes d'emprisonnement ne sont pas d'une extrême gravité.

Cette décision a mis à contribution dans les heures à suivre les greffiers et

magistrats qui se sont mis instamment à l'œuvre. Joignant l'acte à la parole, le Garde des Sceaux, ministre de la justice Pius Agbetomey, a invité ces hors la loi à être désormais exemplaires dans la société. Il les a aussi sensibilisés sur les



mesures barrières contre la maladie à corona virus.

En l'occurrence, le lavage laver régulier des mains avec du savon, le respect de la distanciation d'au moins 1

mètre, le port de masque, et la proscription des accolades et embrassades pour ne citer que celles-ci.

CD

TECHNOLOGIE : Le trafic de WhatsApp en hausse de 40% depuis le début de l'actuelle pandémie

Depuis son apparition à la mi-décembre 2019, et sa phase virale au mois de mars 2020, la pandémie au coronavirus affecte tous les secteurs mais semble profiter aux réseaux sociaux déjà très populaires.

En dehors des services de streaming vidéo, la majorité des réseaux sociaux à l'instar de WhatsApp connaissent une hausse considérable. Un nouveau rapport indique que l'utilisation des applications de médias sociaux populaires comme WhatsApp et Facebook a également connu une énorme croissance, en particulier dans les pays où le confinement a été imposé.

Ce rapport de l'entreprise de marketing Kantar souligne que la croissance globale de l'utilisation de WhatsApp a dépassé 40%, et cela inclut également d'autres applications appartenant à Facebook comme Instagram.

Le rapport souligne également que les personnes âgées entre 18 à 34 ans ont été les principaux acteurs de cette croissance. Ces chiffres examinent les utilisations des différentes phases de la pandémie de coronavirus. Pour les pays aux derniers stades de la pandémie, l'utilisation de ces

applications a dépassé les 50%, et dans certains cas, comme en Espagne, ce chiffre a franchi la barre des 70%. En Chine, l'utilisation d'applications de médias sociaux locaux comme WeChat et Weibo a augmenté de 58%, ajoute le rapport.

"À tous les stades de la pandémie, WhatsApp est l'application de médias

sociaux qui connaît les plus grands gains d'utilisation alors que les gens cherchent à rester connectés", précise le rapport.

Le géant des réseaux sociaux admet que le trafic sur sa plateforme a atteint des niveaux sans précédent et prétend être prêt pour les semaines à venir. C'est sûr que le tra-



fic connaîtra encore une hausse. WhatsApp, étant aujourd'hui, un moyen d'information et un puissant diffuseur de fausses informations, ses pro-

priétaires doivent se préparer pour éviter une éventuelle panne mondiale.

Source : techenafrique.com

FINANCES :**Le compatriote Edoh Amenounvé honore le Togo à l'international**

Le financier togolais Edoh Kossi Amenounvé est devenu, depuis le 1er avril 2020, le président de l'Association des bourses des valeurs africaines (African Securities Exchanges Association, ASEA), selon une annonce faite par l'organisation.



Edoh Amenounvé

Elu en novembre 2018 en tant que vice-président de l'instance, le directeur général de la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) succède à Karim Hajji qui a fait valoir ses droits à la retraite et a quitté ses fonctions de directeur général de la Bourse de Casablanca au Maroc, le 31 mars 2020. Le Togolais, indique-t-on, sera désormais chargé de présider le Comité Exécutif de

l'Association qui est constitué des Bourses de Johannesburg, de Casablanca, du Ghana, du Kenya, du Rwanda, du Botswana, de la BRVM et de la BVMAC.

" Il pilotera à ce titre les grands chantiers en cours notamment la mise en œuvre du projet d'intégration des bourses des valeurs africaines (African Exchanges Linkage Project - AELP), la conduite des discussions de haut niveau des bourses africaines

avec la Commission de l'Union Africaine pour une bourse panafricaine, le plaidoyer pour la profondeur et la liquidité sur les marchés africains à travers notamment les privatisations et le renforcement des capacités des acteurs de l'écosystème ", explique le communiqué. Cette promotion intervient dans un contexte marqué par la pandémie au coronavirus qui n'épargne pas l'Afrique. Edoh Kossi Amenounvé sera ainsi chargé de coordonner les actions des bourses africaines face au risque, ainsi que l'exécution de la stratégie post-crise des marchés de capitaux africains pour la relance des économies du continent.

En rappel, l'actuel directeur

général de la BRVM et du Dépositaire Central/Banque de Règlement (DC/BR) avait officié en tant que directeur général de la Société de gestion et d'intermédiation (SGI) du Togo, et secrétaire général de l'Autorité de régulation du Marché financier régional de l'Union Economique Ouest Africaine (UEMOA), entre autres.

Il prend désormais les commandes d'une association qui compte 25 bourses de valeurs, basée à Nairobi (Kenya), et qui vise à développer les échanges entre ses membres, améliorer leur compétitivité internationale et à fournir une plateforme pour la mise en réseau et l'échange d'informations.

Avec togobusinessnews.com

EFFETS DU COVID 19 SUR LES TRAVAILLEURS :

De la nécessité de privilégier le télétravail ! Le E-gouvernement mis à rude épreuve

Face à la pandémie de COVID-19 qui frappe de plein fouet les cinq continents et l'économie mondiale, tous les Etats prennent des mesures drastiques afin de limiter la propagation du virus et de le contenir tout en évitant un maximum de contamination.

Dans cette droite ligne, au Togo, le gouvernement a pris plusieurs décrets, notamment la fermeture de l'aéroport aux vols provenant des pays à risque, la fermeture des lieux de cultes, mosquées et endroits à forte affluences. Pour couronner le tout, le chef de l'Etat a décrété le 1er avril dernier, l'état d'urgence sanitaire pour une durée de trois mois avec en toile de fond un couvre-feu allant de 20h à 6h du matin.

Il est clair que ces mesures d'urgences décrétées par le gouvernement ne sont pas sans incidence sur le quotidien des travailleurs togolais. Apportant de l'eau au moulin du chef de l'Etat, le ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, Gilbert Bawara a laissé entendre que pour aider les travailleurs de la fonction publique à être en phase avec ces mesures d'urgence durant ces trois mois, les horaires de travail seraient revues avec un rythme de travail basé sur la journée continue entre 09h à



16h.

Le ministre Bawara a également demandé aux différents responsables et chefs d'entreprises d'opter pour le télétravail dans la mesure du possible pour éviter le maximum de contact.

La technique du télétravail adopté dans les pays occidentaux depuis le début de la pandémie serait une meilleure alternative pour éviter la propagation de la maladie à corona virus dans nos pays.

Si cette technique permet aux travailleurs d'effectuer leurs tâches respectives à distance (depuis leur domicile) en évitant

le maximum de contact entre eux, elle requiert l'utilisation des nouvelles technologies de l'information, avec en toile de fond, une interconnexion entre tous les différents services et la présence d'une bonne connexion internet.

Il faut donc dire que cette pandémie remet à l'ordre du jour le sempiternel problème d'informatisation des services de l'administration publique qui protégerait en partie les travailleurs et permettrait la célérité du travail en ces temps de crise.

En réponse, le projet E-gou-

vernement inauguré en avril 2017, et qui est un réseau haut débit reliant institutions publiques et privés pour les rendre plus performantes, compétitives et proches du citoyen, devra faire ses preuves. Malheureusement, beaucoup reste à faire.

L'on se rappelle que lors de son lancement la ministre des Postes et de l'Economie Numérique, Mme Cina Lawson avait laissé entendre que " ce projet permettra à

l'administration togolaise d'être plus compétitive, plus fiable et plus proche de l'administré à travers des services en ligne".

De l'autre côté, plusieurs appellent les fournisseurs d'accès à internet et les sociétés de téléphonie mobile dans leur responsabilité sociale à une réduction de leurs tarifs afin de permettre à tous d'effectuer les tâches à distance en cette période de crise sanitaire. " A situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles ", a-t-on l'habitude de dire.

Francis Parreira



KPAKPATO DU PAYS : Sensibilisation contre le Coronavirus



Cette bande dessinée est produite dans le cadre de l'appel à projet du Ministère de Communication, des Sports et de l'Education à la Citoyenneté, dont le journal Canal D est lauréat.

RECHERCHE DE VACCINS :

Contaminer des volontaires au Covid-19, éthique ou pas ?

Une équipe de scientifiques américains a proposé, dans un article publié le 31 mars, d'accélérer la procédure normale de validation d'un vaccin candidat en exposant volontairement des individus sains au Covid-19.

Vite. Alors que la pandémie de Covid-19 progresse un peu partout dans le monde, la rapidité est devenue le principal mot d'ordre des médecins et des scientifiques, quitte, parfois, à prendre des libertés avec les procédures.

En effet, en France, le Professeur Didier Raoult a provoqué la polémique en vantant l'efficacité de l'hydroxy chloroquine et l'azithromycine pour traiter les patients contaminés au coronavirus alors que des tests à grande échelle pour ce médicament n'avaient pas encore été faits.

Loin du bruit médiatique autour de la chloroquine, une équipe américaine a avancé une autre proposition qui met la communauté scientifique mal à l'aise : un "Human challenge" (défi humain) qui consiste à contaminer une centaine de volontaires sains, dont certains auraient reçu un vaccin candidat, c'est-à-dire au stade de tests avancés, afin d'accélérer le processus de mise à disposition du grand public d'un traitement.

Gagner plusieurs mois

Leur expérience, détaillée dans un article publié le 31 mars par le Journal of Infectious Disease, a été qualifiée de "provocatrice" par la très respectée revue scientifique Nature. Elle permettrait de prendre un raccourci important par rapport à la procédure traditionnelle de validation d'un vaccin, mais "les volontaires risquent d'être gravement malades et, certains, pourraient même mourir", reconnaît Nir Eyal, le directeur du Center for Population-level Bioethics de l'université Rutgers (New Jersey) et auteur principal de cette étude, interrogé par Nature.

Cette approche reprend, certes, les deux premières phases de tests de la procédure habituelle - en laboratoire, puis sur l'animal -, mais diverge fortement lors de l'expérimentation sur l'homme qui est l'étape la plus longue. Traditionnellement, le vac-



Des médecins au laboratoire

cin candidat est administré à grande échelle, sur une population d'environ 3.000 personnes. Ces individus sont ensuite relâchés dans la nature et on observe si ceux qui ont reçu le traitement résistent mieux à la maladie que ceux traités avec un placebo. La grande différence par rapport à l'approche prônée par les auteurs de l'étude est que ce ne sont pas les médecins qui exposent directement les volontaires à la maladie.

"Dans cette épidémie, beaucoup des participants à une procédure classique de validation des vaccins candidats vont, une fois de retour dans leur environnement, chercher à minimiser le risque d'être contaminé et il faudra, probablement, attendre très longtemps pour obtenir des résultats scientifiquement exploitables", affirme Nir Eyal. Les experts estiment qu'un vaccin ne serait pas disponible avant environ dix-huit mois en suivant les règles à la lettre. Le chercheur de l'Université de Rutgers juge que son approche permettrait de gagner "plusieurs mois".

Un gain de temps qui peut s'avérer crucial. "Le problème qui se pose souvent est qu'au moment où un vaccin est disponible, l'épidémie est finie et on ne sait plus comment évaluer son efficacité", souligne le Dr Anne-Marie Moulin, médecin et agrégée de philosophie, contactée par France 24. C'est ce qui s'est passé lors de l'épidémie d'Ebola de 2014. Sans pouvoir tester les vaccins candidats face à l'épidémie, les

médecins ne peuvent évaluer complètement l'arme qui s'avère vitale en cas de retour du virus.

Des "règles de Nuremberg" au Covid-19

Historiquement, les "human challenge" sont loin d'être sans précédent. "Ce n'est que relativement récemment que les études vaccinales se sont standardisées en étant extrêmement exigeantes quant aux conditions éthiques de réalisation afin de minimiser au maximum les risques", rappelle Anne-Marie Moulin. Au début des années 1970 encore, un vaccin français contre l'hépatite B avait d'abord été testé sur des volontaires parmi le personnel hospitalier le plus exposé à ce virus.

Malgré ces avantages et la tradition qui militeraient en faveur de cette prise de risque avec la santé et la vie de volontaires, ce type d'approche expérimentale se heurte à de sérieux obstacles éthiques. Ce n'est pas un hasard, si les "règles de Nuremberg" - un code moral pour la recherche scientifique établi après le procès des médecins nazis en 1946 - ont précisément banni les expérimentations sur l'Homme "s'il y a une raison a priori de penser que ces essais cliniques peuvent tuer ou infliger des lésions invalidantes".

Plus nuancé, le Conseil des organisations internationales des sciences médicales - qui dépend de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et de l'Unesco -, met en balance

les risques pour les volontaires avec le bénéfice escompté pour la société de la découverte d'un traitement. Mais cette ONG précise, cependant, que ces "human challenge" sont à exclure dans le cas de maladies "comme l'anthrax ou Ebola, dont le taux de mortalité est très élevée".

Ce qui ne semble pas être le cas du Covid-19. Pour autant, même si la pandémie actuelle pourrait entrer ric-rac dans le cadre de ce qui est éthiquement acceptable, encore faut-il que la procédure imaginée par les chercheurs américains réduise au maximum le risque encouru par les participants. Nir Eyal pense y être parvenu. La centaine de volontaires serait sélectionnée parmi les jeunes adultes, entre 20 et 45 ans, qui sont les moins susceptibles de souffrir des complications potentiellement mortelles du Covid-19. Ils viendraient de zones très touchées par l'épidémie de coronavirus, ce qui fait qu'ils seraient naturellement très susceptibles d'être contaminés. Des examens médicaux poussés permettraient de s'assurer qu'aucun des participants ne présente de comorbidités ou d'affections connues pour rendre le Covid-19 plus dangereux, comme des problèmes respiratoires. Ces volontaires devraient aussi être prioritaires pour obtenir les meilleurs traitements possibles en cas de complication après exposition au coronavirus.

À la suite de l'expérience, les participants seront maintenus à l'écart du reste de la population pendant quatorze jours, ce qui correspond au temps durant lequel ils peuvent être contagieux, afin de minimiser le risque de contamination pour leurs proches. Pour Nir Eyal, "curieusement, il pourrait même être plus sûr pour ces individus de participer à cette étude, plutôt que d'attendre une probable contamination et placer leurs espoirs dans le système de santé général".

Le problème du consentement éclairé

Le Dr Anne-Marie Moulin, qui a été directrice du comité consultatif de déontologie et d'éthique de l'Institut de recherche pour le développement, juge l'aspect scientifique du protocole intéressant, mais elle émet des doutes sur un dernier point essentiel de ce type d'étude clinique : le consentement éclairé des participants. Nir Eyal assure que chaque participant doit être parfaitement au courant des risques et les accepter, mais il reste "très vague sur certains aspects de la sélection des candidats", note Anne-Marie Moulin. Ainsi, "on sait qu'ils doivent être en bonne santé, mais il n'est dit nulle part comment cet état de santé va être évalué", regrette-t-elle.

Il serait aussi important, d'après elle, d'en savoir plus sur l'origine socio-économique des candidats. Ne serait-ce que pour s'assurer qu'ils ont la culture scientifique nécessaire pour comprendre toutes les implications d'une telle étude. Il faudrait aussi pouvoir évaluer leurs motivations. Il existe, en effet, un risque dans ce type d'expérience que certains individus "poussés par le désir d'avoir un quart d'heure de gloire pour avoir participé à l'étude ayant permis de trouver un vaccin, cherche à dissimuler des soucis de santé", souligne la scientifique française. Selon elle, "la façon dont est présentée la sélection des candidats est sommaire", ce qui est éthiquement discutable, car ce sont eux qui seront en première ligne.

Mais, au-delà de ces considérations morales liées aux protocoles de l'étude elle-même, la proposition de Nir Eyal et de son équipe pose une question cruciale à la société : celle de "sopeser le risque individuel par rapport au service rendu pour le bien commun en temps de crise", conclut la médecin-philosophe.

Et vu l'urgence de la situation sanitaire, elle risque de devoir rapidement y apporter une réponse.

Source : France 24

URINER EN PUBLIC :

Un problème hautement sanitaire et environnemental au Togo. Les mairies interpellées !

Salim Moussa, la dizaine, ne s'interroge aucunement avant d'inonder d'urine les murs de son quartier Hédzranawoé. L'adolescent surpris lors de sa sale besogne au pied d'un mur où il était bel et bien inscrit "Interdit d'uriner, amende 5000 FCFA", nous confie plus tard qu'il a gardé les habitudes de son père ainsi que de ses cousins. Cet acte aussi incivique qu'insalubre inonde le quotidien des habitants dans tous les quartiers au Togo et particulièrement Lomé.

Uriner en public ne gêne plus nombre de togolais, que ce soit à Lomé, à Kara ou ailleurs dans d'autres villes du pays. On s'en accommode. Ceci, sans doute parce que les latrines publiques sont rares, voire inexistantes. Alors, on se soulage avec incivisme, à ciel ouvert, dans la rue, à la plage, ou même comme le petit Moussa contre les murs des maisons.

À Lomé, capitale du Togo, la ville et ses périphéries sentent l'urine. Se soulager en public se banalise. On ne se gêne plus de descendre la braguette de son pantalon pour uriner devant les gens, peu importe l'heure ou l'endroit ! Il devient totalement ordinaire que le chef de quartier s'arrête lui-même pour se "soulager" au coin de la rue, derrière un arbre. Pareil pour ce chauffeur qui fait un arrêt le long de la route, descend et "pisse" sur le mur d'à côté.

Dans les parkings, difficile d'avaler son pain à certains endroits, à cause des puanteurs. Sur les pneus de leurs véhicules, chauffeurs et convoyeurs se soulagent encore mieux. À chaque coin de rue, les odeurs d'urines et d'excréments accompagnées de mouches vous accueillent. Comme s'il n'en suffisait pas, un agent de sécurité et responsable coercitif des actes inciviques (agent de police) le fait aussi, personne ne peut accuser l'autre d'atteinte à la pudeur.

L'autorité est témoin impuissant de l'enracinement de cette mauvaise habitude au sein des populations et rien n'est fait pour endiguer le mal. Dommage que les mairies ne prennent pas le problème à bras le corps.

Des problèmes sanitaires et environnementaux

Selon les statistiques, l'humanité produirait au quotidien jusqu'à 7 millions de litres d'urine. Pas de quoi paniquer, on parle d'un nouvel "or vert". Les scientifiques savent tirer profit de tout, mais pas au Togo. L'urine est réputée, porteuse de beaucoup de vertus : bonne source d'énergie, engrais organique ou mieux encore : médicament. Mais elle est aussi porteuse de

plus de 3000 composants chimiques.

Selon Prosper Sékdja Samon, doctorant en Sociologie de l'Environnement à l'Université de Lomé (UL), l'urine étant l'un des liquides biologiques produits par les animaux, incluant les humains, elle constitue la plus grande part des déchets liquides du métabolisme de l'organisme des vertébrés. " L'envie d'uriner peut surprendre, dit-on. Mais de plus en plus, on constate surtout en partant de l'exemple de Lomé que les hommes et les femmes s'adonnent à cette pratique, qui est du moins peu recommandable. " explique-t-il, avant de préciser qu'environ 13% de la population mondiale urine en public.

Le sociologue de l'environnement le déplore. " Il suffit de regarder les murs bardés des inscriptions : " Défense d'uriner sur le long du mur " ; " interdit de pisser ici, amende 5000 F" qui sont légion à Lomé pour se convaincre de l'ampleur du phénomène et de l'exaspération des riverains de ces zones transformées en " toilettes d'occasion " .

Quoique les zones rurales soient les plus exposées, Lomé enregistre bon nombre de ses habitants qui se soulagent dans les coins de rues, sur des terrains vides, le long des voies, dans les caniveaux, et autres endroits aussi impropres qu'incommodes.

Sur le plan environnemental, avec sa forte teneur en ammoniac, le doctorant Prosper Samon indique que l'urine cause des préjudices aussi bien au couvert végétal qu'à la couche du sol. Si des études sérieuses dans ce sens ne sont pas encore arrivées à démontrer son impact sur la nappe phréatique, son influence n'est pas tout de même à occulter.

Sur le plan confort, cette pratique est dégradante du fait que celui qui s'y adonne, est obligé d'adopter des postures malsaines, puisqu'aucune règle d'hygiène n'est observée (avoir les derniers gouttes d'urine sur ses chaussures, voire sur les mains, ne pas se laver les mains après, etc.) ; de même que l'odeur qui s'échappe du lieu est totalement handicapante, contribuant ainsi à une pollution atmosphérique. A en croire, le coordonnateur du Parlement National des Jeunes pour l'Eau (PNJE), flamay Ahiafor, avec ce phénomène, deux problèmes se posent à savoir celui de l'éthique et le problème sanitaire.

"Éthique tout d'abord parce que nous sommes dans des sociétés et certaines choses ne se font pas publiquement. C'est un peu dangereux de voir des citoyens poser de ces genres d'acte publiquement. C'est encore plus grave quand c'est la femme qui le fait. Cela pose donc un problème moral. L'autre aspect est la pollution odorante donc celui sanitaire. Les divers coins de Lomé dégagent des odeurs nauséabondes et les gens ne peuvent pas vivre dans ces zones. Il ne faut pas négliger non plus, le fait que les enfants qui sont également exposés jouent et peuvent se frotter à ces endroits. Tout ceci peut être vecteur de microbes et de bactéries. L'autre chose à évoquer est qu'une fois le besoin satisfait, les citoyens ne pensent pas à se laver les mains, et ces mains font le tour des salutations et cela fait circuler des microbes. Parfois, c'est par ignorance pour certains, et pour d'autres, c'est par défiance vis-à-vis de l'autorité.", reconnaît-il.

Sur le plan sanitaire, cette pratique expose l'individu aux différentes maladies que l'air ambiant draine et qui peuvent causer un réel préjudice à son organisme. Le risque d'uriner sur des cultures qui peuvent se retrouver dans les plats plus tard avec leurs lots de contamination aussi n'est pas à oublier. De loin, c'est une pratique qui non seulement avilie celui qui le fait, mais l'expose ainsi que l'entourage à des risques de maladies.

Des solutions ?

La nécessité d'un changement de comportement est essentielle et cela passe par une prise de conscience individuelle et une observation éco-citoyenne collective. Afin de venir à bout de ce phénomène, un certain nombre de mesures doivent être prises.

Le projet " SDAL " mis en



place par un certain nombre d'organisations de la société civile au Togo dont Børnefonden, a contribué à sa façon à lutter contre cette pratique. Mais du chemin reste encore à parcourir.

L'État togolais se doit de prendre des mesures idoines pour assainir l'environnement. Cela passe essentiellement par la construction de latrines publiques en nombre suffisant. Interrogé, le chargé des prestations de l'Agence Nationale de Salubrité Publique (ANASAP), M. Akpama indique que l'agence joue un rôle important dans le revêtement de la belle image de Lomé. En ce qui concerne l'urine sur les lieux publics par des concitoyens non écoresponsables, il est impérieux que des toilettes publiques soient construites dans toutes les artères du pays.

Et de conseiller " pour les latrines publiques, il faut que les usagers utilisent du papier lotus pour nettoyer les toilettes pourvues de cuvette. Si c'est une toilette simple, ils doivent prendre des précautions pour ne pas trimballer les organes génitaux sur des parties sales " .

Selon Edem D'almeida, directeur général d'Africa Global Recycling (AGR) pour mettre fin à cet acte d'incivisme il va falloir faire recours à la répression. " Mettre fin, au fait d'uriner en public au Togo, doit constituer un délit. Il faut que ça soit inscrit dans la loi et que ça devienne punissable. Elle agit sur nos nappes phréatiques. Certes on parle de manque de latrines, mais chacun doit pouvoir prendre ses responsabilités et penser à mettre fin à ce problème d'ordre environnemental et sanitaire ", déplore-t-il.

Entre autres, il faudra former et informer les populations sur les dangers liés à cette pratique par le truchement des médias et autres affiches publicitaires, renforcer les capacités des structures éta-

tiques qui ont en charge l'hygiène et l'assainissement, impliquer au plus haut point les Organisations de la Société Civile (OSC) qui ont pour domaine d'intervention la santé et l'assainissement, augmenter les investissements en faveur de cette lutte, mettre un point d'honneur sur des méthodes punitives de ceux qui la pratiquent de sorte à raisonner les contrevenants, faire une capitalisation des bonnes pratiques de sorte à inciter et encourager les populations.

Le coordonnateur du PNJE, Ahamey flamay Ahiafor, affirme que l'autorité est en train de fléchir par rapport aux lois. "Il existe un arrêté du ministère de la santé et de l'hygiène publique qui interdit cela et prévoit des amendes ; cependant ce n'est toujours pas mis en application. Actuellement, c'est à la mairie de s'approprier ces textes afin que les citoyens changent ces actes inciviques. Il faut également communiquer énormément sur les mesures à prendre pour enrayer le mal qui salit l'image de notre pays pour ne pas dire de notre ville."

A ce propos, la loi N°2009-007 du 15 mai 2009 portant code de la santé publique de la République Togolaise définit les droits et les devoirs inhérents à la protection et à la promotion de la santé de la population notamment en son article 4. L'État, ne pouvant pas faire le gendarme derrière tous les togolais, il revient à la population de se conformer aux règles qui sous-tendent la protection de l'Environnement afin de contribuer au développement du pays en adoptant des gestes écoresponsables. Cela fait partie des luttes à mener afin d'améliorer l'assainissement à l'échelle nationale et mondiale.

Source : vert-togo.com



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

MANIFESTATIONS DE LA MALADIE À CORONAVIRUS

.....

EN PRÉSENCE DE L'UN DE CES SIGNES



FIÈVRE



TOUX



DIFFICULTÉS
À RESPIRER

Appel
Gratuit

Contactez le numéro Vert

☎ 111

24h
/ 24h

NUMÉRO VERT

☎ 111